

Communiqué de presse

Nicox : Assemblée Générale Ordinaire le 28 juin 2024

24 mai 2024 – diffusion à 7h30 Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Growth Paris : FR0013018124, ALCOX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, convoque ses actionnaires en Assemblée générale ordinaire **le vendredi 28 juin 2024 à 14 heures 30**, dans les bureaux de BuroClub – Drakkar 2 – Bâtiment D – 2405 route des Dolines – 06560 Valbonne Sophia-Antipolis.

Les informations visées à l'article R.22-10-23 du Code de Commerce, dont le formulaire de vote, seront adressées aux actionnaires sur simple demande écrite. Ces documents seront également mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société et sur son site internet (www.nicox.com) d'ici le 13 juin 2024.

Les actionnaires peuvent voter par procuration, par internet ou assister à l'assemblée générale. Un guide expliquant comment voter, et notamment comment voter par internet, est consultable sur le site internet de la Société. Les actionnaires peuvent également contacter l'équipe Relations Investisseurs par e-mail à l'adresse ag2024nicox@nicox.com pour toute question sur les modalités de vote.

Pour le cas où le quorum requis pour la délibération de l'Assemblée générale ordinaire ne serait pas atteint sur première convocation, une seconde réunion avec le même ordre du jour serait convoquée pour le lundi 15 juillet 2024 à 14 heures 30 dans les bureaux de BuroClub – Drakkar 2 – Bâtiment D – 2405 route des Dolines – 06560 Valbonne Sophia Antipolis.

A propos de Nicox

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le NCX 470, un nouveau collyre bimatoprost donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome ou d'hypertension oculaire. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA®, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, et de ZERVIATE® dans la conjonctivite allergique. ZERVIATE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Harrow, Inc. pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et de la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Growth Paris (Mnémo : ALCOX) et fait partie de l'indice CAC Healthcare.

Pour plus d'informations www.nicox.com

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co H.C. Wainwright & Co Eric Yoo Yi Chen

Paris, France New York, Etats-Unis



Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.



Contacts

Nicox Gavin Spencer Chief Executive Officer +33 (0)4 97 24 53 00

communications@nicox.com

Media / Investisseurs

Sophie Baumont Cohesion Bureau +33 6 27 74 74 49

sophie.baumont@cohesionbureau.com

Nicox S.A.

Sundesk Sophia Antipolis, Bâtiment C, Emerald Sqaure, Rue Evariste Galois, 06410 Biot, France T +33 (0)4 97 24 53 00